

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **DigiCEM S.à r.l. en liquidation**, Chemin du Liaudoz 2, 1009 Pully
2.

Date du prononcé de dissolution: 02.08.2011
3.

Suspension de faillite: 09.09.2011
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.10.2011
5.

Avance de frais: CHF 3'500.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : service informatique en général; création et vente de logiciels et hardware.

Office des faillites de l'Est vaudois

1800 Vevey

00685555